



## IMMATRICULATION DE VOTRE SOCIETE **PERSONNE MORALE**

---

Date : 01/06/2022

Service émetteur : Centre de Formalités des Entreprises, CMA Grand Est

---

Formulaires :

- [Formulaire M0](#) – dûment rempli et signé, en deux exemplaires
- Dans le cas où le dossier est transmis par un mandataire, joindre le pouvoir

Pièces relatives aux dirigeants :

- 2 exemplaires de la copie de la Carte d'Identité ou du Passeport
- 2 exemplaires de la [déclaration sur l'honneur de Non condamnation pénale](#)
- Copie de l'attestation de suivi de stage de préparation à l'installation (le cas échéant)
- Déclaration de qualification accompagnée des justificatifs (diplômes et/ou certificats de travail)
- [Autorisation de communication à des tiers](#)
- En cas de mention de conjoint collaborateur : copie du livret de famille ou récépissé du PACS

Pièces relatives à la société :

- 2 exemplaires de la Copie des statuts
- 2 exemplaires de l'Annonce légale
- 2 exemplaires de l'Attestation de dépôt des fonds (et liste des souscripteurs en cas de SAS) le tout en original
- 2 exemplaires du Procès-verbal de nomination(s), si le ou les dirigeants ne sont pas nommés dans les statuts
- 2 exemplaires du document relatif au bénéficiaire effectif d'une société

Pièces relatives au siège social :

- 2 exemplaires de l'Autorisation de mise à disposition (et justificatif ou bail)
- En cas de domiciliation : contrat de location
- Si achat de fonds : 2 exemplaires de la copie de l'acte enregistré et annonce légale (sauf en cas de fonds artisanal)

- Si location-gérance : 2 exemplaires de la copie du contrat de location-gérance et annonce légale
- Apport en nature : 2 exemplaires du rapport du commissaire aux apports

Tarifs (à vérifier auprès du Centre de Formalités avant règlement) :

- Règlement obligatoire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 237,00 €
- Si activité commerciale, règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :

21,41 € pour le document relatif au bénéficiaire effectif d'une société

Et, selon le mode de création :

- 37,45 € pour une création,
- 66,88 € pour une création sans activité,
- 69,56€ pour un achat, apport ou location gérance.